

PROCÈS-VERBAL

MEMBRES PRÉSENTS

Jacques Bouchard - Président
Guy Lamothe - Vice-Président
Anne Léger - Secrétaire-Trésorière
Paul Germain - Administrateur
Yves Dagenais - Administrateur
Josée Yelle - Invité
Madame Sonia Tremblay, conseillère municipale

MEMBRE(S) ABSENT(S)

Alain Desmarais - Administrateur
Alain Bellay - Directeur général
Carole Charbonneau - Adjointe administrative

DDRDN
16.02.2022.1018

1. Ouverture de l'assemblée

IL EST proposé par : Guy Lamothe

QUE la séance soit ouverte 9 h 05

ADOPTÉ

DDRDN
16.02.2022.1019

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST proposé par : Yves Dagenais

QUE le projet de l'ordre du jour transmis aux membres du Conseil d'administration soit adopté en y ajoutant les sujets : Questions administratives et Projet de récupération de matériaux de construction, au point 8 : Affaires nouvelles

ADOPTÉ

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du

Aucun point

4. Suivi de la dernière rencontre

DDRDN
16.02.2022.1020

4.1 État de situation - poste de DG (point à huit clos)

IL EST proposé par : Jacques Bouchard
Appuyé par : Paul Germain

Jacques Bouchard et Paul Germain présentent un état de situation et des enjeux en cours dans le contexte de l'absence du directeur général et font le suivi des orientations prises lors de la rencontre extraordinaire du 31 janvier 2022.

ET RÉSOLU unanimement que la discussion sur ce point se tienne à huit clos.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DDRDN
16.02.2022.1021

4.2 Horaire CRD (1er avril 2022)

IL EST proposé par : Jacques Bouchard

Dans le cadre de la discussion sur le suivi de la décision de retarder l'ouverture de la réception des CRD au 1er avril, la question des heures d'ouverture de l'écocentre de Saint-Jérôme est soulevée pour permettre la planification de l'engagement du personnel.

Après discussion, de façon unanime nous convenons de l'importance d'offrir le maximum de service à la population, mais que, contenu de la situation instable présentement, il faut être prudent quitte à faire des ajustements à moyen terme.

ET RÉSOLU unanimement de fixer l'horaire d'ouverture de l'écocentre de Saint-Jérôme, du mardi au samedi et de mandater le directeur général de soumettre au CA des scénarios pour améliorer le service à la population à moyen terme.

ADOPTÉ

4.3 Demande de subvention

La demande d'offre de services a été adressée à la firme Stratzer. Un rappel a été fait. Les délais sont très courts puisqu'il faudra des décisions des différents conseils municipaux.

5. Tarifications

Jacques Bouchard présente un scénario sur la tarification des CRD qui permettrait à chaque ville d'ajuster les frais à leurs propres contraintes contractuelles (gestion de la collecte sélective et de considérations budgétaires ou politiques).

Ainsi, concrètement, les villes appliquent la tarification Saint-Colomban de façon différenciée. Les villes qui le désirent appliquent les tarifications en provenance de leurs citoyens, les autres continuent à appliquer le volume annuel permis (sans frais) de 2 mètres cubes par adresse municipale. À la guérite de la réception, les citoyens recevraient une facture. Pour les citoyens, des villes assumant le premier 2 mètres cubes, ils recevraient une facture avec un crédit équivalent. Le tout serait comptabilisé pour tenir compte de la perte de revenus associés à cette pratique dans l'établissement de la quote-part des municipalités.

Pour finaliser la discussion, une présentation plus précise sera déposée pour le prochain CA avec les statistiques disponibles pour permettre l'évaluation de ce scénario.

6. Démission de M. Alain Desmarais

Les membres du CA discutent des modalités de remplacement de M. Desmarais. Nous constatons qu'il n'y a pas d'expériences historiques. Ainsi, le sujet est reporté au prochain CA. Une vérification des règlements généraux sera réalisée d'ici là.

7. Communications - Retraite Line Richer

Jacques Bouchard informe les membres du CA que madame Richer l'a informé, dans le contexte de ces discussions portant sur la communication de la décision de retarder la collecte des CRD, qu'elle est en préretraite et qu'elle mettra fin à son contrat qui la lie avec la DDRDN.

Après discussion, il est convenu qu'il faut adresser un appel d'offres pour s'assurer des services professionnels en matière de communication.

8. Affaires nouvelles

Les membres du CA posent des questions sur la gestion actuelle. Production de statistiques sur le revenu de réemploi devront être soumises à chaque CA.

M. Dagenais ouvre la réflexion sur un projet qui pourrait être pris en charge par la DDRDN, soit la mise en place d'un projet de récupération de matériaux de construction et de rénovations. Ainsi les villes pourraient exiger, lors de l'émission de permis, une contribution financière supplémentaire qui serait remboursée advenant le respect d'un tri des matériaux utilisés dans des conteneurs dédiés spécifiquement. Inspiration des normes Leeds pour établir des normes. Possibilité de subvention. Un beau projet collectif à établir. Mandat sera donné pour documenter le projet.

DDRDN
16.02.2022.1022

9. Prochaine réunion

La prochaine réunion est prévue le 23 mars 2022

10. Levée de l'assemblée

IL EST proposé par : Jacques Bouchard

QUE la séance soit levée à 11:05

ADOPTÉ

*Les résolutions consignées dans ce procès-verbal
sont considérées signées.*

Jacques Bouchard
Président

Anne Léger
Secrétaire-Trésorière